

Réf: Dossier N° 005992

**Avis de constitution**

**SOCIETE « AFRI-CAN »**

**Abidjan, Cocody, Angré 7e Tranche, LOT 2891, ILOT 239**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/04/ 2021 ,  
enregistrés au CEPICI, le 07/06/ 2021, il a été constitué une SAS P aux  
SOCIETE « AFRI-CAN »**

**intermédiation commerciale, représentation commerciale, tous  
services de consultance, étude technique et management de projets  
(construction, Energie, environnement, infrastructure...), conseil en  
stratégie, gestion et investissements, sauvegarde et sécurisation de  
données, BTP (bâtiment et travaux publics), développement  
immobilier, promotion immobilière, prestations diverses. Et pour la  
réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de  
tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes  
auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner  
en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location  
gérance de tous fonds de commerce dans le domaine médical ; la  
prise de participation dans toute société existante ou devant être  
créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales,  
industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou  
1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F  
CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Abidjan, Cocody, Angré 7e Tranche, LOT 2891, ILOT 239**

**M SYLLA MICHAËL MAMADOU (PRÉSIDENT)**

**null**

**n°CI-ABJ-03-2021-B16-00063 du 06/08/2021 au Tribunal du Commerce**

**99 ans**

**n°20360/GTCA/RC/2021 du 06/08/2021**

Pour Avis

Le CEPICI

